ANEST IWATA

MANUEL D'INSTRUCTION D'EMPLOI ET ENTRETIEN

COMBI KUIK

MINI LAVEUR
MANUEL pour PISTOLET
SOLVANT et HYDRO

KUIK BY ANEST IWATA

fr

Ex CE

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	4
1.1	GARANTIE	4
1.2	DESTINATION D'EMPLOI	5
1.2.1	UTILISATIONS PRÉVUES	5
1.2.2	UTILISATIONS IMPROPRES	5
1.2.3	ZONE D'INFLUENCE	5
1.2.4	PRODUITS DE LAVAGE	6
1.2.5	PRODUITS DE LAVAGE INTERDITS	6
1.3	DESCRIPTION LAVEUR	6/7
1.4	IDENTIFICATION	8
1.5	DONNÉES TECHNIQUES	8
1.6	NIVEAU SONORE	8
1.7	PLAQUES et AVIS DE DANGER	9
1.8	LA CERTIFICATION "CE" et "EU" DU LAVEUR	10
2.	NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS	11
2.1	NIVEAUX DE DANGER ET TERMINOLOGIE	11
2.2	VÊTEMENTS	12
2.3	ÉCOLOGIE ET POLLUTION	12
2.4	PRÉCAUTION D'UTILISATION	13
2.5	DÉMOLITION ET MISE EN REBUT	14
3.	TRANSPORT ET DÉCHARGEMENT	14
4.	EMPLACEMENT	14
4.1	CONTRÔLES AVANT L'INSTALLATION	14
4.2	INSTALLATION	14
5.	MODE D'EMPLOI	15
5.1	PRÉPARATION POUR L'EMPLOI DU LAVEUR	15
5.2	LAVAGE DE PISTOLET (ZONE A - HYDRO)	15
5.3	LAVAGE DE PISTOLET (ZONE D - SOLVANT)	15
6.	DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	15
7.	SYSTÈME HYDROPNEUMATIQUE	16
7.1	FONCTIONNEMENT	16
8.	ENTRETIEN ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES	17
8.1	ASPIRATION INSUFFISANTE DES VAPEURS	17
8.2	NETTOYAGE POMPE VENTURI	17
8.3	NETTOYAGE PULVÉRISATEUR	18
9.	LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES (LAVEUR GÉNÉRAL)	18

ANEST IWATA Strategic Center S.r.l.
Via degli Aceri, 1 - 21010 Cardano al Campo
(VARESE) ITALY

DÉCLARATION EU DE CONFORMITÉ

Nous: **ANEST IWATA Strategic Center S.r.l.**

Déclarons sous notre seule responsabilité que le LAVEUR pour PISTOLET et Accessoires appelé:

LAVEUR COMBI KUIK - modèle KUIK

MODÈLE:

NUMÉRO DE SÉRIE:

ANNÉE:

VERSION:

Auquel cette déclaration se réfère, est conforme aux conditions essentielles de sécurité et de santé requises, ainsi qu'aux termes des lois suivantes:

Directive 2006/42/CE (SÉCURITÉ MACHINES)

Les normes harmonisées indiquées ci-dessous ont été appliquées pour vérifier la conformité avec les dispositions législatives:

EN 349-1:1993+A1:2008, EN 626-1:1994+A1:2008, EN 626-2:1996+A1:2008, EN ISO 3746:2010, EN ISO 4414:2010, EN ISO 11202:2010, EN ISO 12100:2010, EN 12921-1:2005+A1:2010, EN 12921-2:2005+A1:2008, EN 12921-3:2005+A1:2008, EN ISO13894-1:2008, EN ISO 13857:2008

Directive 2014/34/EU
(SÉCURITÉ DANS LES ATMOSPHÈRES POTENTIELLEMENT EXPLOSIVES)

CE Ex **II 2 G c IIB T5 100 °C**

Les normes harmonisées indiquées ci-dessous ont été appliquées pour vérifier la conformité avec les dispositions législatives:

EN 1127-1:2011, EN 1839:2012, EN ISO 12100:2010, EN 12921-3:2005+A1:2008, EN 13463-1:2009, EN 13463-5:2011, EN 15198:2007, EN 60079-20-1:2010

Représentant légal: ***Takuya MATSUMOTO***
Directeur Général

Le dossier technique de l'appareil a été déposé à l'organisme compétant indiqué ci-dessous:

IMQ S.p.A. - Istituto Italiano del Marchio di Qualità - N. Identificativo: 0051
Via Quintiliano, 43 - 20138 MILANO – Italia
Numero della DICHIARAZIONE DELLA RICEVUTA DI DEPOSITO DFT06406A

1. INTRODUCTION

Ce manuel contient les instructions pour l'utilisation et la maintenance de l'appareil de lavage appelé Laveur COMBI KUIK. Par la suite il sera appelé seulement Laveur. Ce manuel fait partie intégrante de l'équipement. Il doit être conservé dans de bonne conditions et disponible pour être consulté pendant toute la durée de vie du LAVEUR.
La sécurité, la manipulation, l'économie et la longévité du LAVEUR dépendent de la conformité avec ce manuel d'instruction.

La sécurité, le fonctionnement régulier, l'économie d'utilisation et la longévité du LAVEUR dépendent du respect et de l'observation des instructions décrites dans ce manuel et auxquelles il est obligatoire de se conformer.

Ce manuel doit être lu, compris et parfaitement assimilé avant d'installer, d'utiliser ou d'effectuer tout type d'opération ou de manutention sur la machine.
Le LAVEUR ne doit être utilisé que pour laver des pistolets à peinture ou des pièces de petites dimensions en utilisant du diluant ou de l'eau ou des détergents à base d'eau aux caractéristiques spécifiées.

Le LAVEUR ne doit être destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu et fabriqué. Toute autre utilisation est considérée impropre et, par conséquent, strictement interdite. ANEST IWATA décline toute responsabilité pour les dommages causés à personnes, animaux ou choses dus à une utilisation différente des modalités décrites dans ce manuel, pour négligence ou causés par la non-observation des instructions contenues dans le présent manuel.

Le **LAVEUR** est fabriqué conformément aux dispositions contenues dans les directives européennes suivantes:
- **Directive 2006/42/CE (Sécurité Machines);**
- **Directive 2014/34/EU (Appareils destinés à être utilisés en atmosphères potentiellement explosives);**

En ce qui concerne la **directive 2014/34/EU (directive "ATEX")** en particulier, le **LAVEUR** est une machine conçue et fabriqué pour fonctionner conformément aux paramètres opérationnels, établis par **ANEST IWATA**, garantissant un niveau de protection élevée, conforme au **groupe d'appareils II, catégorie 2 G**. La machine est donc mise sur le marché munie de:
- **Manuel d'instructions et de maintenance;**
- **Déclaration de conformité CE;**
- **Déclaration de conformité UE;**
- **Marquage CE;**

1.1. GARANTIE

Lors de la livraison, vérifier si le **LAVEUR** n'a pas subi de dommages pendant le transport et si le jeu d'accessoires livré est intact et complet. Toute réclamation éventuelle devra être présentée dans les huit jours qui suivent la livraison. L'acheteur ne pourra se prévaloir de ses droits sur la garantie que s'il a respecté les conditions de garantie indiquées ci-après.

La société **ANEST IWATA** garanties ses appareils aux conditions suivantes:

1. Le **LAVEUR** est garanti pendant deux ans à compter de la date d'achat, certifiée par un document de livraison délivré par le Revendeur. Lors de toute demande d'intervention sous garantie, l'utilisateur devra mentionner le modèle, le numéro de série et l'année de fabrication de l'appareil;
2. La garantie comprend le remplacement ou la réparation gratuits des composants de l'appareil reconnus défectueux à l'origine pour vices de fabrication et ce, sans coût de main-d'œuvre;
3. Les interventions sous garantie sont effectuées au siège du fabricant ou des Centres de maintenance agréés, où l'appareil devra parvenir en port franc et sera rendu aux frais et risques de l'utilisateur. Pour les interventions techniques sous garantie éventuellement demandées au domicile de l'utilisateur, sera débité le prix se rapportant aux heures nécessaires au déplacement, au remboursement kilométrique et à tous les frais du vivre et du coucher selon les barèmes en vigueur en possession du personnel du Service après-vente. Rien n'est dû pour le temps nécessaire à l'intervention et au remplacement du matériel;
4. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels, directs ou indirects dérivant de la non-observation de toutes les prescriptions indiquées dans le manuel d'utilisation et notamment des avertissements concernant l'emplacement, l'installation, l'utilisation et la maintenance de l'appareil. La présente garantie n'entraîne aucune indemnisation de dommages directs et indirects imputables à une éventuelle période de non-fonctionnement de l'appareil. Les interventions sous garantie sont soumises à la ponctualité des paiements en cours;
5. Cet accord répond aux lois en vigueur de la République Italienne.

Outre les cas visés par le contrat, la garantie déchoit:
- En cas d'erreur d'utilisation du LAVEUR imputable à l'opérateur;
- En cas de dommage imputable à un entretien insuffisant;
- Si le LAVEUR a subi des modifications suite à des réparations effectuées par l'utilisateur sans le consentement de **ANEST IWATA** ou suite au montage de pièces détachées d'une marque différentes de celle d'origine;
- En cas de non-observation des instructions décrites dans ce manuel;

1.2. EMPLOI

1.2.1. UTILISATIONS PRÉVUES

Le LAVEUR, utilisé en général dans les carrosseries, est une machine conçue exclusivement pour le lavage de pistolets de peinture, de godets, de couvercles et d'accessoires comme pots vidés de la peinture, conteneurs pour la préparation de lapeinture, filtres et éclisses pour le mélange en utilisant de l'eau, de détergents à base hydro ou mélange de solvantes ayant des caractéristiques déterminées (voir paragraphe 1.2.3 - PRODUITS POUR LE LAVAGE). Quand pour le lavage on utilise un fluide détergent à base aqueuse, il doit avoir un pH compris entre 6.5 et 12 avec un pourcentage de composants inflammables non supérieur à 8%.

• UTILISATION EN PRÉSENCE D'ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES

Le LAVEUR a été conçu et fabriqué par **ANEST IWATA** pour assurer un niveau de protection élevé et pour fonctionner efficacement et conformément aux paramètres opérationnels établis pour le **groupe d'appareils II, catégorie 2 G**, en présence d'atmosphères explosives dues à gaz, vapeurs ou brouillards conformément à la **directive 2014/34/EU (ATEX).**
Les systèmes de protection utilisés pour la fabrication du LAVEUR garantissent donc le niveau de protection requis également en présence d'anomalies récurrentes ou de défauts de fonctionnement de la machine puisqu'ils ont été pris en compte.

Le LAVEUR ainsi conçu est donc en mesure de travailler dans des zones où peuvent se développer des atmosphères explosives appartenant à la zone de danger suivante (directive 1999/92/CE).

• **ZONE 1:** Zone dans laquelle, pendant les activités habituelles, il est probable que se forme une atmosphère explosive résultant du mélange d'air et de substances inflammables sous forme de gaz, vapeurs ou brouillards.

L'appareil peut évidemment être utilisé dans des zones où le risque d'explosion est inférieur, comme par exemple en **zone 2.**

1.2.2. UTILISATIONS IMPROPRES

Ce LAVEUR, en raison de son type de fabrication, pourrait être utilisé de manière impropre. **Les utilisations impropres sont l'ensemble de ces emplois qui, s'ils sont appliqués au LAVEUR, pourraient selon les évaluations du fabricant se révéler dangereux pour la santé des personnes ou des animaux et endommager l'appareil.** A titre indicatif, sans être exhaustif, on reporte ci-dessous une série d'utilisations impropres mais raisonnablement prévisibles:

- Mélanger pendant le lavage l'eau avec du diluant;
- Laver et dégraisser des objets qui pourraient entrer en contact avec des substances alimentaires;
- Travailler et/ou mouiller des pièces métalliques incandescentes;
- Laver des animaux;
- Laver des objets personnels;
- Allumer des feux à l'intérieur du LAVEUR;
- Laver au diluant des matières plastiques;
- Utiliser le LAVEUR en présence d'atmosphères de gaz, vapeurs ou brouillards explosives classées «Zone 0» aux termes de la Directive 1999/92/CE;
- Utiliser le LAVEUR en présence d'atmosphères composé d'air et de poudres inflammables;

Le LAVEUR ne doit être destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu et fabriqué. Toute autre utilisation non indiquée dans le présent manuel est considérée impropre et, par conséquent, strictement interdite.
ANEST IWATA décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels dus à une utilisation impropre du LAVEUR ou à la non-observation des instructions contenues dans le présent manuel.

1.2.3. ZONE D'INFLUENCE

Lorsque pendant le lavage sont utilisés des diluants et des produits généralement inflammables, le LAVEUR génère autour de lui une atmosphère pouvant être explosive en raison du mélange des vapeurs inflammables contenues dans les produits utilisés et l'air environnant. Sur le schéma, ont été indiquées les zones d'influence en présence d'une atmosphère explosive et dans des conditions de ventilation moyenne. Habituellement, à l'intérieur de telles zones, les appareils normaux de travail ne peuvent pas être utilisés. Devant nécessairement travailler à l'intérieur de telles zones, il est obligatoire que les machines et tous les appareils qui y seront placés ou qui s'y trouveront aient les niveaux de protection et les caractéristiques spécifiques exigés par la **directive 2014/34/EU (ATEX)** et plus précisément:

- **En Zone 1** et plus particulièrement à l'intérieur de la zone qui se trouve à moins de 1 mètre de l'appareil, tous les équipements doivent être conformes au **groupe d'appareils II – catégorie 2 G (gaz).**

- **En Zone 2** et plus particulièrement à l'intérieur de la zone qui est située entre 1 mètre et 2 mètres de l'appareil, tous les équipements doivent être conformes au **groupe d'appareils II – catégorie 3 G (gaz).**

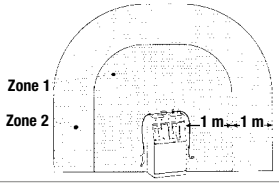

L'utilisateur, aux termes de la Directive 1999/92/CE, a l'obligation de garantir le respect des limites de la zone de danger définie par le schéma et de procéder à la classification en zone du milieu de travail où pourraient être présentes des atmosphères explosives.

1.2.4. PRODUITS DE LAVAGE

L'emploi du LAVEUR a été conçu pour effectuer les opérations de lavage dans deux zones séparées (voir figure 1): **Zone A** pour le lavage avec de l'eau et/ou du détergent à base hydro; Zone D pour le lavage avec un mélange de solvantes. En particulier, pour le lavage utiliser:

DANS LA ZONE A: eau avec détergent "REMOVER" de la Société ANEST IWATA, ou Liquide détergent à base hydro. Dans ce cas le mélange doit avoir les caractéristiques suivantes: **pH compris entre 6,5 et 12; absence de composants inflammables ou en pourcentage non supérieur à 8 %.**

DANS LA ZONE D: mélange de solvant de lavage utilisé en général dans les carrosseries pour les objets sales de peinture à base de solvant, contenant normalement:

- Acétone, acétate de méthylène, carbinol, chlorure de méthylène, chlorure de propyle, dichloroéthylène, hexane, isopropanol, M.E.K. (méthyl éthyle cétone), méthyl acétate, propylène.
- Solvant à térébenthine minérale à base d'hydrocarbures, gasoil, cherosene.

Ces produits pour le lavage doivent respecter les prescriptions contre la pollution de l'environnement aux termes de la loi prévus par les lois en vigueur dans le Pays où le LAVEUR est utilisé.

1.2.5. PRODUITS DE LAVAGE INTERDITS

L'emploi de produits non prévus par le fabricant est synonyme de risque pour la santé, de perte de sécurité pendant le fonctionnement de l'appareil et de dommages possibles. Pour ces raisons, il est recommandé de ne pas utiliser de produits qui ne sont pas explicitement indiqués dans ce manuel. A titre indicatif et sans être exhaustif, sont indiqués ci-dessous certains produits d'emploi habituel chez les carrossiers mais qui ne doivent en aucun cas être utilisés avec le LAVEUR.

- Essence et ses dérivés;
- Alcool éthylique et autres alcools primaires;
- Diluants non inflammables mais dangereux pour la santé (diluants au chlorure ou au carbone de fluor), comme par exemple: trichlorométhane, trichloroéthane, chlorure de méthylène, fréon, tétrachlorure de carbone, perchloroéthylène, chlorotène, trichloréthylène, etc;

Il EST INTERDIT DE MÉLANGER L'EAU AVEC LE SOLVANT: TOUT PRODUIT DE LAVAGE DOIT ÊTRE UTILISÉ EXCLUSIVEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL ASSIGNÉE

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER DES DILUANTS À BASE DE SUBSTANCES TOXIQUES COMME LES CHLORURES, LES CARBONES DE FLUOR OU D'AUTRES SUBSTANCES À BASE D'HYDROCARBURES HALOGÉNÉS DANGEREUX POUR LA SANTÉ. IL EST RECOMMANDÉ DE N'UTILISER QUE LES PRODUITS INDIQUÉS PAR LE FABRICANT. ANEST IWATA DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE LAVEUR À PERSONNES ET/OU ANIMAUX DUS À UNE UTILISATION DE PRODUITS INTERDITS OU IMPROPRES COMME INDIQUÉ DANS CE MANUEL.

1.3 DESCRIPTION

En se référant à la figure 1 le LAVEUR est composé d'un corps en acier inoxydable où il y a deux zones de travail séparées:

Dans la ZONE A avec hydro une pompe venturi (rep.21A) commandée par un interrupteur (rep.17A), qui prend l'eau et le produit de lavage sale du récipient (rep.27A). Un pulvérisateur (rep.22A) commandé par un interrupteur (rep.18A) prend le produit propre du récipient (rep.28A). Le résidu qui tombe sur la surface de travail (rep.6) ou qui est pulvérisé vers les fentes (rep.5) est recueilli dans le tuyau de décharge (rep.26A).

Dans la ZONE D avec solvant, une pompe venturi (rep.21D) commandée par un interrupteur (rep.17D), qui prend le solvant sale du récipient (rep.27D). Un pulvérisateur (rep.22D) commandé par un interrupteur (rep.18D) prend le solvant propre du récipient (rep.28D). Le résidu qui tombe sur la surface de travail (rep.6) ou qui est pulvérisé vers les fentes (rep.5) est recueilli dans le tuyau de décharge (rep.26A). Le LAVEUR est fourni avec un pinceau (rep.36) pour frotter et enlever tout résidu du pistolet et d'un pistolet de soufflage (rep.5A) pour le séchage final. Il est possible de connecter le pistolet à laver au raccord d'air basse pression (rep.5D) pour pulvériser et libérer des résidus, le canal de la peinture. Un interrupteur (rep.41) commande le souffleur (rep.15) qui à travers le tuyau intérieur (rep.16) produit une aspiration des vapeurs dans les zones de travail. La cuve collectrice (rep.47) recueillit le solvant si les récipients sont endommagés. Il est possible d'accrocher le LAVEUR au mur à l'aide des quatre trous (rep.80).

De la façade supérieure l'opérateur effectue:

- Le contrôle de la pompe venturi (rep.21A) de l'eau+détergent sale à l'aide de l'interrupteur (rep.17A)
- Le contrôle du pulvérisateur (rep.22A) de l'eau+détergent propre à l'aide de l'interrupteur (rep.18A)
- Le contrôle de la pompe venturi (rep.21D) du solvant sale à l'aide de l'interrupteur (rep.17D)
- Le contrôle du pulvérisateur (rep.22D) du solvant propre à l'aide de l'interrupteur (rep.18D)
- Le contrôle de l'aspiration des vapeurs (rep.16) à l'aide de l'interrupteur (rep.41)

DESCRIPTION DU LAVEUR: figure 1

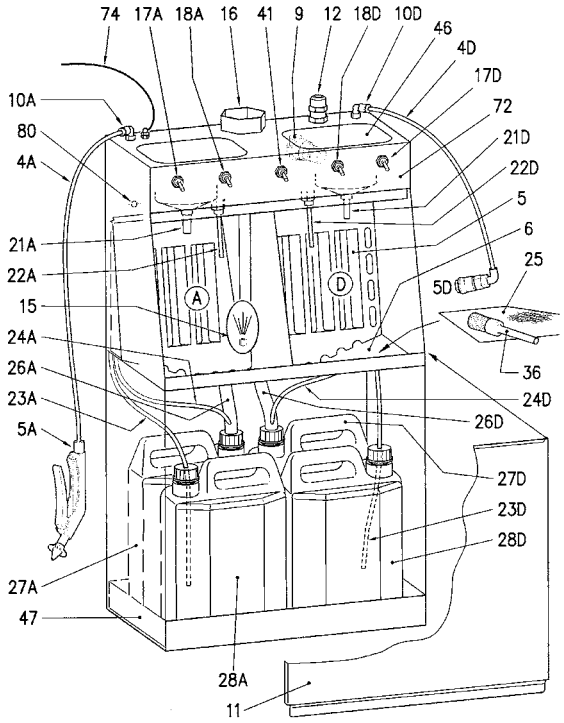

4A	Tuyau air souflette avec raccord	22D	Pulvérisateur (côté SOLVANT)
4D	Tuyau air pistolet avec raccord	23A	Tuyau d'alimentation pulvérisateur zone A (côté HYDRO)
5A	Souflette avec raccord	23D	Tuyau d'alimentation pulvérisateur zone D (côté SOLVANT)
5	Convoyeur avec fentes	24A	Tuyau d'alimentation pompe avec Venturi zone A (côté HYDRO)
5D	Raccord rapide du pistolet	24D	Tuyau d'alimentation pompe avec Venturi zone D (côté SOLVANT)
6	Surface de décharge	25	Grille de travail
9	Régulateur de pression intérieur	26A	Tuyau d'écoulement zone A (côté HYDRO)
10A	Raccord de sortie air comprimé (souflette)	26D	Tuyau d'écoulement zone D (côté SOLVANT)
10D	Raccord de sortie air comprimé (pistolet)	27A	Bidon 5lt. eau de nettoyage (côté HYDRO)
11	Porte inférieure	27D	Bidon 5lt. eau de nettoyage (côté SOLVANT)
12	Raccord d'entrée d'air avec filtre	28A	Bidon 5lt. eau de rinçage (côté HYDRO)
15	Buse d'aspirantion des vapeurs	28D	Bidon 5lt. eau de rinçage (côté SOLVANT)
16	Tuyau de décharge des vapeurs	36	Pinceau de nettoyage
17A	Interrupteur commande pompe de nettoyage (côté HYDRO)	41	Interrupteur (ON/OFF) commande aspiration des vapeurs
17D	Interrupteur commande pompe de nettoyage (côté SOLVANT)	46	Couvercle d'inspection
18A	Interrupteur commande pulvérisateur rinçage (côté HYDRO)	47	Cuve de collecte
18D	Interrupteur commande pulvérisateur rinçage (côté SOLVANT)	72	Adhésif panneau de commande
21A	Pompe avec Venturi (côté HYDRO)	74	Câble de mise à la terre extérieur
21D	Pompe avec Venturi (côté SOLVANT)	80	Trous pour la fixation à la paroi
22A	Pulvérisateur (côté HYDRO)		

1.4. IDENTIFICATION

CHAQUE LAVEUR EST MUNI D'UNE CLAQUE D'IDENTIFICATION INDIQUANT:

A	Marque du fabricant	**F**	Année de fabrication
B	Nom et adresse du fabricant	**G**	Numéro de série
C	Marquage CE	**H**	Modèle
D	Groupe, Catégorie, Type de Danger selon "ATEX"	**I**	Pression maxi
E	Quantité du produit de lavage		

N.B.: Les données **F - G - H** indiquées sur la plaque doivent être mentionnées lors de toute demande de service après-vente et/ou de livraison de pièces détachées.

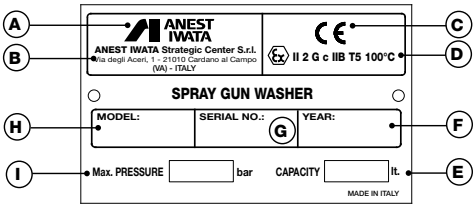

1.5. DONNÉES TECHNIQUES

Poids	kg	**15**
Hauteur	mm	**840**
Largeur	mm	**450**
Longueur	mm	**280**
Capacité de chaque bidon (rep.27 et 28 pag.7)	litres	**5**
Diamètre des 3 orifices de la buse d'aspiration (rep.15 pag.7)	mm	**1.5**
Diamètre du tuyau d'aspiration des vapeurs (rep.16 pag.7)	mm	**80**
Pression maxi de l'air d'alimentation	bar	**10**
Pression de service de l'alimentation pneumatique	bar	**6÷10**
Pression conseillée avec le laveur en marche	bar	**8**
Nombre de récipients de diluant su la cuve de récolte	n.	**4**
Vitesse de l'air à entrée de la hotte (à 8 bar)	m/sec.	**0.52**

1.6. NIVEAU SONORE

Le niveau de bruit aérien émis par le LAVEUR a été relevé dans des conditions normales de travail, à l'aide d'un phonomètre à intégrateur. Les relevés ont été effectués conformément à la norme EN ISO 3746/ 2010 par un laboratoire compétent.
Les essais ont donné les résultats suivants:

• **Niveau moyen équivalent pondéré de pression acoustique:**	**LpAm = 72,5 dB(A)**
• **Niveau de pression acoustique au poste de l'opérateur :**	**LpA = 82,9 dB(A) ***
• **Niveau de puissance acoustique conventionnelle:**	**LwA = 85,9 dB(A) ***

1.7. PLAQUES ET AVIS DE DANGER: figure 2

Le LAVEUR est muni d'une plaque du constructeur ainsi que de pictogrammes (étiquettes) d'avertissement signalant les risques existants sur la machine. La figure 2 indique l'emplacement de la plaque d'identification du constructeur et des avertissements de danger. **Les plaques ont la signification suivante:**

1. Marque du fabricant - Marque CE - Modèle - Numéro de série et Année de fabrication - Pression maximale - Groupe - Catégorie et Type de danger ATEX - Quantité du produit de lavage;
2. Danger générique;
3. **Il est obligatoire de lire attentivement les instructions** contenues dans ce manuel avant de la mis en marche de l'appareil;
4. **Il est interdit** d'allumer des flammes libres et de fumer près de l'appareil;
5. **Il est obligatoire** de porter un masque de protection avant de commencer à travailler;
6. **Il est obligatoire** de porter des gants en caoutchouc de protection contre les diluants avant de commencer à travailler;
7. **Il est obligatoire** de porter des lunettes de protection avant de commencer à travailler;
8. **Il est obligatoire** de débrancher l'alimentation de l'air comprimé avant d'intervenir sur l'appareil;
9. **Il est obligatoire** de contrôler à ce que les tuyaux soient bien introduits dans les récipients;
10. **Il est obligatoire** de contrôler périodiquement le niveau du diluant dans les récipients pour éviter tout débordement;
11. **Il est obligatoire** d'utiliser, dans la **zone A,** seulement de l'eau avec du détergent de lavage;

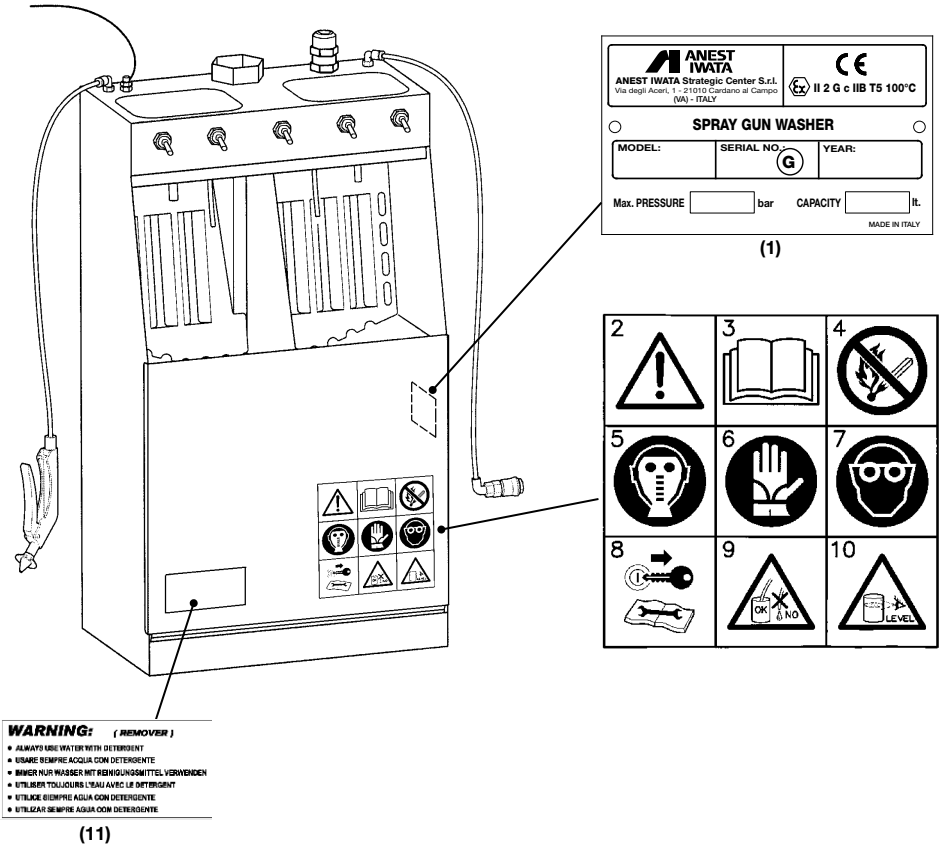

1.8. LA CERTIFICATION "CE" ET "EU" DU LAVEUR

La Directive 2006/42/CE, qui a abrogé le 29 décembre 2009 la directive 98/37/CE précédemment en vigueur, précise les conditions minimales à respecter pour qu'une machine puisse être mise sur le marché de l'Union Européenne.
Toutes les machines peuvent être commercialisées ou mises en service uniquement si elles ne portent pas préjudice à la sécurité et à la santé des personnes, des animaux domestiques ou des biens.
Le LAVEUR ne rentre donc pas dans une des catégories présentes dans la liste publiée dans l'annexe IV de la Directive (machine particulièrement dangereuses).
Pour attester de la conformité de la machine aux dispositions de la Directive 2006/42/CE **la société ANEST IWATA**, avant la mise sur le marché, a procédé à l'application de la procédure indiquée dans l'art.5.
À cet effet le fabricant a vérifié : le respect des conditions requises de sécurité ; la mise à disponibilité du dossier technique prévu dans l'annexe VII-A; la réalisation de tous les essais et les vérifications prévus par la norme de référence et le respect des conditions essentielles requises de sécurité et de santé prévues dans l'annexe I de la Directive.
Le dossier technique de construction, qui recueille les informations fondamentales concernant le projet et toutes les caractéristiques liées à la sécurité de la machine, a été élaboré conformément à ce qui est prévu dans l'annexe VII-A, et peut être mise à disposition par la personne indiquée dans la déclaration CE de conformité pour un contrôle éventuel de la part des organes de surveillance, suite à une requête justifiée, comme cela est prévu par les dispositions législatives en vigueur en la matière.
La Directive 2014/34/EU , qui le 20 avril 2016 a abrogé la directive 94/9/CE précédemment en vigueur, précise les conditions minimales à respecter pour qu'une machine destinée à être utilisée dans un lieu où peuvent se développer des atmosphères potentiellement explosives puisse être conçue, fabriqué et mise sur le marché de l'Union Européenne.
La dite Directive prescrit les mesures qui doivent être adoptées de façon à ce que l'on puisse utiliser la machine sans qu'elle soit source ou cause d'allumage d'une atmosphère potentiellement explosive.
Le LAVEUR est un appareil du groupe II, catégorie 2 G comme indiqué dans la directive 2014/34/EU , en mesure de fonctionner correctement dans un lieu en présence d'atmosphères gazeuse ou de vapeur inflammables classifiées Zone 1.
Pour obéir aux obligations dérivant des conditions contenues dans la Directive 2014/34/EU , la **société ANEST IWATA** a effectué les contrôles et essais requis et transmis à l'organisme notifié la documentation requise conformément aux dispositions du champ 3, Art. 13 Paragraphe 1, Lettre b), alinéa ii) de la directive 2014/34/EU .

La société ANEST IWATA déclare que le LAVEUR est conforme aux dispositions législatives suivantes en la matière:

- **Directive 2014/34/EU (Sécurité des appareils utilisés en atmosphères explosives).**
- **Directive 2006/42/CE (Sécurité machines).**

La société ANEST IWATA, ayant vérifié par le moyen de la procédure indiquée ci-dessus, que la machine a été conçue et fabriquée en conformité avec les dispositions contenues dans les directives 2006/42/CE et 2014/34/EU et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité dans les conditions de service prévues dans le présent manuel, procède à la mise sur le marché du LAVEUR accompagné des:

- **Livret d'instruction pour l'utilisation (manuel utilisateur)**
- **Déclaration CE et EU de conformité**
- **Marquage CE et Ex**

Afin de vérifier la conformité de l'appareil aux dispositions législatives européennes précédemment indiquées, le fabricant a utilisé les normes européennes et règlements techniques suivants:	
EN 349-1:1993+A1:2008:	**SECURITE DES MACHINES** - Distances minimum empêchant l'écrasement de parties du corps humain.
EN 626-1:1994+A1:2008:	**SECURITE DES MACHINES** - Réduction des risques pour la santé résultant de substances dangereuses émises par des machines - Partie 1: Principes et spécifications pour les constructeurs de machines.
EN 626-2:1996+A1:2008:	**SECURITE DES MACHINES** - Réduction des risques pour la santé résultant de substances dangereuses émises par des machines - Partie 2: Méthodologie pour définir les procédures de vérification.
EN 1127-1:2011:	**ATMOSPHERES EXPLOSIVES** - Prévention de l'explosion et protection contre l'explosion Partie 1: Concepts fondamentaux et méthodologie.
EN 1839:2012:	Détermination des limites d'explosion des gaz et des vapeurs.
EN ISO 3746:2010:	**ACOUSTIQUE** - Détermination du niveau de puissance acoustique des sources de bruit au moyen de la pression acoustique - Méthode de contrôle sur un plan réfléchissant par mesure sur une surface enveloppe.
EN ISO 4414:2010:	**PNEUMATIQUE** - Règles générales et exigences de sécurité pour les systèmes et leurs composants.
EN ISO 11202:2010:	**ACOUSTIQUE** - Bruit émis par les machines et équipements - Détermination des niveaux de pression acoustiques d'émission au poste de travail et en d'autres positions spécifiées - Méthode d'expertise en lieu.

EN ISO 12100:2010:	**SECURITE DES MACHINES** - Concepts fondamentaux; principes généraux de projet - Terminologie, méthodologie de base.
EN 12921-1:2005+A1:2010:	Machines de nettoyage et de pré-traitement de pièces industrielles utilisant des liquides ou des vapeurs Partie 1: Prescriptions générales de sécurité.
EN 12921-2:2005+A1:2008:	Machines de nettoyage et de pré-traitement de pièces industrielles utilisant des liquides ou des vapeurs Partie 2: Sécurité des machines utilisant des liquides de nettoyage à base aqueuse.
EN 12921-3:2005+A1:2008:	Machines de nettoyage et de pré-traitement de pièces industrielles utilisant des liquides ou des vapeurs Partie 3: Sécurité des machines utilisant des liquides de nettoyage inflammables.
EN 13463-1:2009:	Equipements non électriques pour atmosphères potentiellement explosives - Partie 1: méthodologie de base et toutes les conditiones requises.
EN 13463-5:2011:	Equipement non électriques pour atmosphères potentiellement explosives - Partie 5: Protection pour la sécurité constructive **<c>**.
EN ISO 13849-1:2009:	**SECURITE DES MACHINES** - Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité - Partie 1: Principes généraux de conception.
EN ISO 13857:2008:	**SECURITE DES MACHINES** - Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses.
EN 15198:2007:	Méthodologie pour l'évaluation des risques des équipements non électriques et des composants destinés à être utilisés dans des atmosphères potentiellement explosives.
EN 60079-20-1:2010:	**ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES** - Partie 20-1: Classification des gaz et des vapeurs - Méthodes d'essai et données.

2. NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

2.1. NIVEAUX DE DANGER ET TERMINOLOGIE

La sécurité de l'opérateur et des personnes exposées est la préoccupation principale du projeteur et du fabricant de la machine. Lors du projet d'un nouveau LAVEUR, toutes les situations possibles de danger et de risques liés à l'utilisation de la machine sont analysés et les précautions les plus opportunes sont alors adoptées pour rendre la machine la plus sûre possible. Il est donc conseillé de lire très attentivement ce manuel et tout particulièrement cette partie qui concerne les normes de sécurité afin d'éviter les comportements inopportuns ou en contraste avec les indications qui y sont reportées.

FAIRE ATTENTION AU SIGNAL DE DANGER DANS CE MANUEL, S'IL Y EN A UN, ET RESPECTER LES DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ .
LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE TROIX NIVEAUX:

DANGER	**Ce signal prévient qu'une mauvaise exécution des opérations décrites peut être la cause de risques pour la santé, de lésions graves ou de mort à moyen ou long terme. C'EST UN SIGNAL DE RISQUE MAXIMUM.**
AVERTISSEMENT	**Ce signal prévient qu'une mauvaise exécution des opérations décrites peut être la cause de risques pour la santé, de lésions graves à moyen ou long terme. C'EST UN SIGNAL DE RISQUE INFÉRIEUR AU PRÉCÉDENT.**
PRECAUTION	**Ce signal prévient qu'une mauvaise exécution des opérations décrites peut être la cause de dommages à la machine. CE SIGNAL REPRÉSENTE UN RISQUE INFÉRIEUR PAR RAPPORT AUX DEUX PRÉCÉDENTS.**
AVERTISSEMENT	**Lire attentivement les normes suivantes. Quiconque n'appliquerait pas les règles décrites ci-après, risquerait de subir ou de causer des dommages à personnes, animaux et choses. ANEST IWATA décline toute responsabilité pour les dommages causés par la non-observation des normes de sécurité et de prévention des accidents décrites ci-après. En plus la société ANEST IWATA décline toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation impropre du LAVEUR et/ou à la suite de modifications apportées sans l'autorisation du fabricant.**

TERMINOLOGIE: les définitions de la terminologie utilisée dans ce manuel sont indiquées ci-dessous. Une correcte explication de cette terminologie est nécessaire pour une parfaite compréhension des situations de danger qui peuvent se manifester durant l'utilisation de l'appareil et qui concernent donc directement l'utilisateur, les personnes exposées et l'appareil lui-même:

- **DANGER:** une source possible de lésion ou de dommage à la santé (art. 1.1.1, alinéa a), annexe I, Directive 2006/42/CE);
- **RISQUE:** association entre la probabilité et la gravité d'une lésion ou d'un dommage pour la santé qui peuvent se manifester dans une situation dangereuse (art. 1.1.1, alinéa e), annexe I, Directive 2006/42/CE);
- **ZONE DE DANGER:** n'importe quelle zone à l'intérieur ou à proximité de l'appareil où la présence d'une personne constitue un risque pour sa sécurité et sa santé (art. 1.1.1, alinéa b), annexe I, Directive 2006/42/CE);
- **PERSONNE EXPOSÉE:** toute personne qui, pour un motif quel qu'il soit, se trouve totalement ou en partie à l'intérieur d'une zone dangereuse (art. 1.1.1, alinéa c), annexe I, Directive 2006/42/CE);
- **OPÉRATEUR:** au sens large, la ou les personnes chargées d'installer, de faire fonctionner, de régler, de nettoyer, de réparer et de déplacer l'appareil ou d'en faire la maintenance (art. 1.1.1, alinéa d), annexe I, Directive 2006/42/CE);
- **UTILISATION PRÉVUE:** l'utilisation de l'appareil conformément aux informations fournies dans les instructions d'utilisation (art. 1.1.1, alinéa h), annexe I, Directive 2006/42/CE);
- **UTILISATION IMPROPRE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE:** l'utilisation de l'appareil d'une manière différente par rapport à celle qui a été indiquée dans les instructions d'utilisation mais qui peut dériver d'un comportement humain facilement prévisible (art. 1.1.1, alinéa i), annexe I, Directive 2006/42/CE);
- **UTILISATEUR:** l'organisme ou la société, qui a acheté sous n'importe quelle forme ou qui a loué le LAVEUR, responsable de la formation et de la préparation des travailleurs qui doivent utiliser l'appareil uniquement selon les procédures prévues par le fabricant;
- **TECNICIEN SPÉCIALISÉ:** la personne qui a été formée et qui est autorisée par le fabricant à effectuer des opérations de maintenance ou de réparation qui exigent une connaissance approfondie et spécifique de l'appareil, de son fonctionnement, des dispositifs de sécurité, des zones dangereuses, des procédures d'intervention et qui est donc en mesure de reconnaître et d'éviter les dangers dérivant de l'utilisation de la machine;
- **ZONE À RISQUE D'EXPLOSION:** la zone de travail où se trouve le LAVEUR et au sein de laquelle peuvent se manifester des atmosphères explosives dues à des mélanges de gaz ou de vapeurs explosives sous certaines conditions atmosphériques (Art. 7, directive 1999/92/CE);
- **ZONE 1:** zone où la formation d'atmosphères explosives dues à un mélange d'air et de substances inflammables sous forme de gaz, vapeurs ou brouillards est probable au cours des normales activités de travail (Annexe I, directive 1999/92/CE);
- **ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE:** mélange d'air, sous certaines conditions atmosphériques, et de substances inflammables sous forme de gaz, vapeurs ou brouillards où, après l'ignition, la combustion se propage à l'ensemble du mélange non brûlé (Art.2, comma 4, directive 2014/34/EU);
- **ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE PROBABLE:** atmosphère susceptible de se transformer en une atmosphère explosive à la suite de conditions environnementales et opérationnelles particulières (Art.2, comma 5, directive 2014/34/EU);
- **SUBSTANCE INFLAMMABLE:** substance liquide et préparée avec un point d'inflammation ou d'ignition égal ou supérieur à 21°C et inférieur ou égal à 55°C (directive 67/548/CE);
- **pH:** coefficient qui caractérise l'état acide d'une solution. L'échelle des pH va de la valeur 0 à la valeur 14. L'eau pure a un pH = 7. Lorsque le pH est supérieur à 7 la solution est basique, lorsqu'il est inférieur à 7 la solution est acide;

2.2. VÊTEMENTS

Utiliser une tenue adaptée au type de travail à effectuer. S'en tenir aux indications ci-après concernant, en particulier, l'utilisation du LAVEUR et la manipulation des produits utilisés:

- **Il est interdit**, en cas de fonctionnement du LAVEUR, d'utilisation les téléphones portables: des mélanges de gaz ou de vapeurs inflammables générés par les produits utilisés par l'appareil pourraient être présents dans l'atmosphère. Il est donc recommandé de ne pas porter sur soi de téléphones portables : dans le cas contraire, veiller à ce qu'ils soient éteints;
- **Il est obligatoire** d'utiliser des gants en caoutchouc résistant aux diluants pour éviter que les mains n'entrent en contact avec les produits de lavage;
- **Il est obligatoire** d'utiliser des lunettes de protection afin d'éviter toute projection de produit dans les yeux;
- **Il est obligatoire** d'utiliser un masque de protection pour éviter d'inhaler les gaz et les poussières;
- **Il est obligatoire** de doter les personnes exposées qui se trouvent dans la zone à risque d'explosion de vêtements et de chaussures adaptés en mesure d'empêcher l'accumulation des décharges électrostatiques dangereuses;

2.3. ÉCOLOGIE ET POLLUTION

- **Il est obligatoire** de respecter les lois en vigueur dans le pays d'installation du LAVEUR concernant l'utilisation et l'élimination des produits utilisés pour le nettoyage et le lavage des objets, et d'observer les recommandations des fabricants de ces produits.

2.4. PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Le LAVEUR est un appareil qui a été conçu et fabriqué pour être utilisé en présence d'atmosphères explosives dues à un mélange d'air et de substances inflammables sous la forme de gaz, vapeurs ou brouillards. **Le LAVEUR assure un niveau de protection normal conforme au groupe d'appareils II, catégorie 2 G, conformément à la directive 2014/34/EU.**

- **Il est interdit** d'utiliser le LAVEUR selon des modalités différentes de celles pour lesquelles il a été fabriqué et de ceux indiqués dans le point emploi.
- **Il est interdit** d'utiliser pour le lavage, des détergents ou des produits qui ne seraient pas conformes aux caractéristiques indiquées dans le présent manuel ou aux normes en vigueur;
- **Il est interdit** d'utiliser des détergents qui ont un pH inférieur à 6,5 ou supérieur à 12. Si le mélange contient de substances inflammables, leur quantité ne doit pas être en pourcentage supérieur à 8 %.
- **Dans la zone D, il est interdit** de d'utiliser de solvants contenant de chlorures ou de carbure-fluoruré, comme par exemple: Trichlorométhane, Chlorure de méthylène ou autres substances à base d'hydrocarbures halogénés.
- **Il est interdit** d'utiliser ou de faire utiliser le LAVEUR à toute personne qui n'a pas lu et compris complètement tout ce qui est indiqué dans ce manuel.
- **Il est interdit** d'utiliser ou de faire utiliser le LAVEUR par un personnel ni convenablement formé, ni compétent ou dans un état de santé précaire;
- **Il est interdit** d'emploier du **solvant** dans la **zone A** et de l'**eau** dans la **zone D.**
- **Il est interdit** de débrancher et de rebrancher fréquemment le tuyau d'alimentation d'air au raccord d'entrée d'air (rep.12 pag.7);
- **Il est interdit** de forer, de rayer ou d'érafler les parois du laveur avec des métaux. Risque possible d'étincelles;
- **Il est interdit** de placer sur le laveur pulvérisateur ou à ses côtés des matières comme le nylon, le plastique, la laine de verre, la fibre de verre ou d'autres matières semblables pour ne pas provoquer de courants électrostatiques;
- **Il est interdit** de placer sur la surface de décharge du laveur (rep.6 pag.7), des objets avec des dimensions non adéquates et/ou poids supérieur à 3 kg.
- **Il est interdit** d'utiliser des appareils à souder ou à flamme libre et de manipuler des matériaux incandescents à proximité du laveur;
- Avant d'utiliser le LAVEUR, **il est obligatoire** de contrôler que tous les dispositifs de sécurité sont en parfait état;
- Avant d'utiliser le LAVEUR, **il est obligatoire** de brancher le câble de mise à la terre externe (rep.74 pag.7) à l'installation de l'atelier;
- Pendant le remplissage et le vidage des récipient, **il est obligatoire** d'être prudent de ne pas disperser le contenu sur le plancher.
- **Il est obligatoire** de laver les pistolets de pulvérisation qu'ils soient seulement en métal ou en matériel antistatique.
- Avant d'utiliser le LAVEUR, **il est obligatoire** de contrôler que les tuyaux de charge du détergent (rep.23A-23D-24A-24D pag.7) et que les tuyaux de décharge du détergent sale (rep.26A-26D pag.7) soient bien insérés dans les récipients relatifs: **faire attention** à ne pas les plier et à contrôler qu'ils ne soient pas endommagés.
- **On recommande** de nettoyer périodiquement la fente intérieure (rep.5 pag.7) et la surface de la grille (rep.6-25 pag.7).
- Avant de commencer le travail, **il est obligatoire** de bien connaître les dispositifs de commande et leurs fonctions.
- Si la peau ou les yeux entrent en contact avec les produits utilisés pour le lavage, laver abondamment la partie avec de l'eau.
- **On recommande** d'enlever le détergent sale chaque fois qu'il sera nécessaire en le remettant aux sociétés spécialisées dans le recyclage.

Il est interdit de pulvériser et/ou de souffler avec le pistolet dirigé vers l'opérateur ou d'autres personnes: L'OPERATION PEUT CAUSER DES DOMMAGES GRAVES POUR LA SANTE.

AVANT D'UTILISER LE LAVEUR, IL EST OBLIGATOIRE DE S'ASSURER QUE LES PRESCRIPTIONS SUIVANTES SOIENT RESPECTÉES:

- **Il est interdit** d'utiliser de l'eau pour éteindre des incendies; quand l'eau entrera en contact avec les matières, ces dernières peuvent réagir de façon à augmenter considérablement la température ou à développer des gaz inflammables ou nocifs.
- **Il est obligatoire** de pourvoir à ce que le établissement soit équipé d'extincteurs, même portables d'urgence, adaptés aux conditions d'utilisation. Ces appareils doivent être conservés en bon état de marche et contrôlés au moins une fois tous les 6 mois par du personnel spécialisé;
- **Il est obligatoire** d'assurer l'éloignement aisé et rapide des travailleurs, du lieu de danger en cas de besoin;

2.5. DÉMOLITION ET MISE AU REBUT

Au moment de la démolition du LAVEUR ou de sa mise au rebut, il est opportun de prendre certaines précautions de manière à éviter les dangers aux personnes exposées et les risques de pollution environnementale:

- Débrancher le LAVEUR de la source d'énergie pneumatique et éliminer l'énergie résiduelle accumulée;
- La cuve et les tuyaux de l'installation doivent être soigneusement nettoyés de toute trace éventuelle de liquide;
- Les autres parties du LAVEUR doivent être traitées comme des déchets spéciaux. Il faudra donc démonter la machine en regroupant les différents éléments en parties homogènes pour les destiner à un traitement respectueux de l'environnement dans le respect de la réglementation locale;

A NOTER QUE GÉNÉRALEMENT:

- **Les parties en caoutchouc ou en plastique sont considérées des déchets spéciaux;**
- **Les éléments en fer et la charpenterie sont considérés des déchets spéciaux;**

3. TRANSPORT ET DECHARGEMENT

Le LAVEUR est expédié dans une boîte en carton avec l'indication «FRAGILE» et «NE PAS RETOURNER». A l'aide d'un chariot, transporter le LAVEUR près du lieu d'installation, retirer carton et palette et contrôler que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport.

4. EMPLACEMENT

Il est obligatoire de placer le LAVEUR sur une surface lisse et horizontale à une hauteur adéquate ou l'accrocher en utilisant les trous préparés (rep.80 pag.7), dans des endroits avec une température comprise entre 10 °C et 35 °C. Le LAVEUR est un appareil conçu et fabriqué pour être utilisé dans des endroits où il est probable qu'une atmosphère explosive, consistant en un mélange d'air et de substances inflammables (gaz, vapeurs ou brouillard) puisse se présenter occasionnellement pendant les activités normales. Le LAVEUR assure un niveau de protection normal conforme au **groupe d'appareils II, catégorie 2 G, selon la directive 2014/34/EU**.

4.1. CONTRÔLES AVANT L'INSTALLATION

Avant l'installation, contrôler que la pression et la quantité de l'air d'alimentation du LAVEUR soient adéquates.

Toutes les opérations d'installation suivantes, de réglage et d'essai, doivent être effectuées rigoureusement par du personnel qualifié et responsable qui assure d'opérer selon les normes de sécurité applicables dans le domaine de la mécanique et de la pneumatique.

AVERTISSEMENT! La pression max de l'air comprimé doit être limitée à 4 bar. Si la pression du compresseur de l'établissement est réglée à une pression supérieure, installer un groupe filtre régulateur – réducteur de pression pourvu de manomètre en réglant la pression à une valeur de 4 bar. En cas contraire, installer un accumulateur d'air pour garantir le niveau minimum d'autonomie du LAVEUR.

4.2. INSTALLATION

Grâce au tuyau de décharge intérieur (rep.16 pag.7), le LAVEUR a la capacité d'aspirer les fumées en autonomie, même sans utiliser un tuyau connecté à l'extérieur. Cependant, afin d'effectuer une installation correcte du LAVEUR il est utile de tenir compte que la valeur de vitesse de l'air à l'entrée de la hotte aspirante indiquée dans le tableau **<DONNEES TECHNIQUES>** dépond de la longueur et de la forme du conduit du tuyau de décharge des fumées. Un conduit très long ou non rectiligne, avec des traits de section réduite ou des traits horizontaux longs provoquera inévitablement une chute du débit d'air de la cheminée de décharge et par conséquent une concentration supérieure de vapeurs dans le logement de lavage. Donc respecter attentivement tout ce qui est indiqué dans les instructions suivantes. Lors de l'installation du Laveur de pistolet, suivre les instructions indiquées ci-dessous:

LORS DE L'INSTALLATION DU LAVEUR, SUIVRE LES INSTRUCTIONS INDIQUÉES CI-APRÈS:

- **Insérer le tuyau de décharge dans le trou sur le LAVEUR (rep.16 pag. 7) avec un diamètre intérieur de 80 mm.**
- **Relier le tuyau flexible (rep.4D pag.7) au raccord rapide (rep.10D pag.7).**
- **Connecter le souflette (rep.5A pag.7) au tuyau flexible de l'air (rep.4A pag.7) et ce dernier au raccord rapide (rep.10A pag.7).**
- **Connecter au raccord d'air d'entrée (rep.12 pag.7) le tuyau d'alimentation d'air déjà filtré, avec un trou minimum de 8 mm. On recommande un raccord d'entrée air rapide pour faciliter la lubrification périodique (3-4 fois par an) avec de l'huile pour pulvérisateurs.**
- **Brancher le câble de mise à terre extérieur (rep.74 pag.7) au système de l'atelier.**
- **Il est conseillé, avant l'utilisation, de passer un vernis pelliculaire sur le convoyeur (rep.5 pag.7) et sur les paroies frontales et latérales internes pour simplifier le nettoyage périodique.**

5. MODE D'EMPLOI

Avant de la mise en marche du LAVEUR, il est obligatoire de lire et de comprendre les instructions ci-après. Le LAVEUR permet de laver les pistolets à peinture de différentes façons:

- **Lavage du pistolet avec de l'eau (zone A).**
- **Lavage du pistolet avec du solvant (zone D).**

5.1. PRÉPARATION POUR L'EMPLOI DU LAVEUR

- **Mettre environ 1 litre d'eau avec détergent et solvant, respectivement dans les récipients (rep. 27A-27D pag.7). Insérer dans le récipient (rep. 27A pag.7) les tuyaux (rep. 24A-26A pag.7) et dans le récipient (rep.27D pag.7) les tuyaux (rep. 24D-26D pag.7). Ces récipients permettront de prendre le liquide sale.**
- **Remplir les récipients (rep. 28A-28D pag.7) jusqu'à 3 litres maximum d'eau avec détergent et solvant. Insérer le tuyau (rep. 23A pag.7) dans le récipient (rep. 28A pag.7) et le tuyau (rep. 23D pag.7) dans le récipient (rep. 28D pag.7). Ces récipients permettront de prendre le liquide propre.**

5.2. LAVAGE DU PISTOLET (ZONE A - HYDRO) - fig.1 page 7.

1. **Désassembler le godet du pistolet à laver.**
2. **Connecter le pistolet au raccord rapide (rep. 5D).**
3. **Actionner la pompe Venturi (rep. 21A) avec eau et détergent sale à l'aide de la commande (rep. 17A) et utiliser le pinceau (rep. 36) pour le prélavage.**
4. **Insérer le tuyau du pulvérisateur (rep. 22A) avec eau et détergent propre dans le canal de la peinture du pistolet et l'actionner à l'aide de la commande (rep.18A). Simultanément presser la gâchette du pistolet pour pulvériser les résidus vers les fentes (rep. 5). Il est possible d'utiliser le pulvérisateur avec du liquide propre même pour nettoyer finement la partie extérieure du pistolet.**
5. **Utiliser le pistolet d'air fourni (rep.5A) pour le séchage final.**
6. **Si des vapeurs qu'on veut éliminer se forment, utiliser l'interrupteur (rep. 41) pour actionner le système d'aspiration.**

5.3. LAVAGE DU PISTOLET (ZONE D - SOLVANT) - fig.1 page 7.

1. **Désassembler le godet du pistolet à laver.**
2. **Connecter le pistolet à l'embrayage rapide (rep. 5D).**
3. **Actionner le système d'aspiration à l'aide de l'interrupteur (rep. 41).**
4. **Actionner la pompe Venturi (rep. 21D) avec solvant sale à l'aide de la commande (rep.17D) et utiliser le pinceau (rep. 36) pour le prélavage.**
5. **Insérer le tuyau du pulvérisateur (rep. 22D) avec du solvant propre dans le canal de la peinture du pistolet et l'actionner à l'aide de la commande (rep. 18D). Simultanément presser la gâchette du pistolet pour pulvériser les résidus vers les fentes (rep. 5). Il est possible d'utiliser le pulvérisateur avec du liquide propre même pour nettoyer finement la partie extérieure du pistolet.**

6. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

ATTENTION! LES DISPOSITIFS SUIVANTS NE DOIVENT ABSOLUMENT ÊTRE ALTÉRÉS OU EXCLUS. ILS DOIVENT ÊTRE TOUJOURS TENUS EN ÉTAT D'EFFICACITÉ OPTIMUM.

- **Soupape de commande d'aspiration des vapeurs (rep. 41 pag. 7)**
- **Connexion de mise à la terre (rep.74 pag. 7) du LAVEUR à l'aide d'un conducteur fourni.**

7. SYSTÈME HYDROPNEUMATIQUE: figure 3

Le schéma de fonctionnement du système pneumatique est indiqué dans la fig.3. Il consiste en un circuit connecté au fonctionnement du laveur de pistolet composé essentiellement de:

1	Filtre air	**11**	Aspirateur des vapeurs
2	Régulateur de débit	**12**	Pompe Venturi eau
3	Pistolet de soufflage	**13**	Pulvérisateur eau
4	Interrupteur pompe Venturi	**14**	Pulvérisateur solvant
5	Interrupteur pulvérisateur	**15**	Pompe Venturi solvant
6	Interrupteur pulvérisateur	**16**	Récipient eau détergent sale
7	Interrupteur pompe Venturi	**17**	Récipient eau détergent propre
8	Régulateur de pression intérieur	**18**	Récipient solvant propre
9	Pistolet à nettoyer	**19**	Récipient solvant sale
10	Interrupteur d'aspiration		

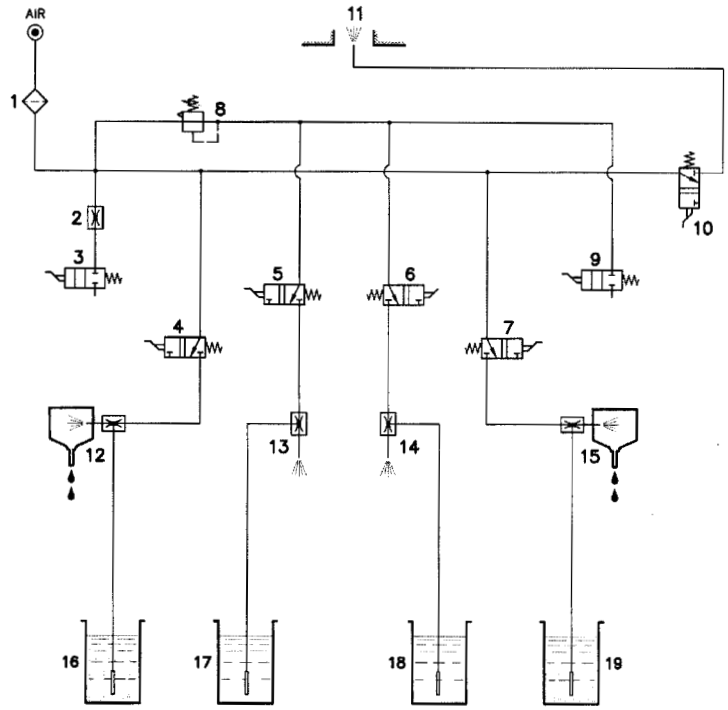

7.1 FONCTIONNEMENT

L'air comprimé en entrée passe à travers le filtre **(rep.1)** et alimente directement le pistolet de soufflage **(rep.3)**, les soupapes de commande des pompes Venturi **(rep.4-7)** et la vanne d'aspiration **(rep.10)**. Avec la soupape de commande **(rep.4)** ouverte, on alimente la pompe Venturi **(rep.12)** qui prend l'eau et le détergent sale du récipient **(rep.16)** . Avec la soupape **(rep.7)** ouverte, on alimente la pompe Venturi **(rep.15)** qui prend le solvant sale du récipient **(rep.19)**. Avec la soupape **(rep.10)** ouverte on alimente le souffleur **(rep.11)** pour l'aspiration des vapeurs. En plus, l'air alimente le régulateur de pression **(rep.8)**, réglé à 3 bar lequel alimente le connecteur du pistolet **(rep.9)** et les soupapes de commande des pulvérisateurs **(rep.5-6)**. Avec la soupape **(rep.5)** ouverte on alimente le pulvérisateur **(rep.13)** qui prend l'eau et le détergent propre du récipient **(rep.17)**. Avec la soupape **(rep.6)** ouverte on alimente le pulvérisateur **(rep.14)** qui prend le solvant du récipient du solvant propre **(rep.18)**.

8. ENTRETIEN ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Les opérations d'entretien ordinaire sont indiquées ci-dessous. Les opérations d'entretien extraordinaire (réparations des parties fondamentales de la machine) peuvent être effectuées seulement par du personnel spécialisé.

- **Débrancher l'air quand on intervient pour effectuer des opérations de réparation ou d'entretien.**
- **Contrôler périodiquement l'intégrité et la fonctionnalité des dispositifs de sécurité.**
- **Les pictogrammes (étiquettes) appliqués sur le LAVEUR indiquent de façon adéquate à l'opérateur pour éviter des accidents. Ces pictogrammes doivent être tenus toujours propres, et remplacés s'ils sont détachés ou endommagés même partiellement. Il est interdit de mettre en marche le LAVEUR quand même un seul des pictogrammes n'est pas présent dans le point où il a été installé par la Société ANEST IWATA.**
- **Utiliser toujours des pièces de rechange originales pendant les interventions d'entretien et de réparation.**
- **Vérifier toujours que le LAVEUR soit connecté à la mise à terre.**
- **Lubrifier 3-4 fois par année le système pneumatique de la façon suivante:**
  - Débrancher l'alimentation de l'air du raccord d'entrée (rep.2 pag.7).
  - Verser environ deux cuillères d'huile pour les pulvérisateurs à l'intérieur du même raccord.
- **Vérifier que le régulateur de pression intérieur (rep.9 pag.7) soit réglé à 3 bar.**
- **Nettoyer la surface de décharge (rep.6 pag.7), la grille (rep.25 pag.7) le convoyeur (rep.5 pag.7) de toute incrustation.**
- **Vérifier et nettoyer le filtre d'entrée d'air, placé à l'intérieur du raccord (pos.12 fig.1), si possible sans désassembler le raccord.**
- **De temps en temps vérifier que les tuyaux (rep. 23A-24A-26A-23D-24D-26D pag.7) ne soient pas pliés, usés ou abîmés et qu'ils soient bien insérés dans les récipients relatifs.**
- **Quand on enlève le liquide sale des récipients (rep. 27A-27D pag.7) nettoyer et rincer la partie inférieure des récipients eux mêmes.**
- **Vérifier que les tuyaux de décharge (rep. 26A-26D pag.7) soient toujours positionnés en descente et que la partie finale des tuyaux ne soit pas immergée dans le solvant.**
- **Vérifier que le LAVEUR soit toujours relié à la terre (rep.74 pag.9);**

8.1. ASPIRATION INSUFFISANTE DES VAPEURS

- **Contrôler si la pression de l'air en entrée est d'au moins 6 bar;**
- **Nettoyer la buse d'aspiration (rep.15 pag.7);**
- **Démonter et nettoyer le filtre d'entrée de l'air, situé dans le raccord (rep.12 pag.7);**
- **Vérifier que le tuyau de décharge des fumées (rep.16 pag.7) ne soit pas obstrué.**

8.2. NETTOYAGE POMPE VENTURI

- Vérifier que le **tuyau de décharge A**, ne soit pas obstrué.
- Dévisser l'**écrou B.**
- Désassembler **le tuyau C.**
- Désassembler le **raccord D.**
- Nettoyer la **buse E** à l'aide de une aiguille de nettoyage (ø 0,8 mm).

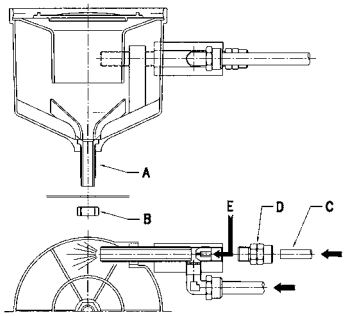

8.3. NETTOYAGE PULVÉRISATEUR

- Désassembler le **raccord A.**
- Désassembler le **tuyau B.**
- Désassembler le **tuyau C.**
- Nettoyer la **buse D** à l'aide d'une aiguille de nettoyage (ø 0,8 mm).

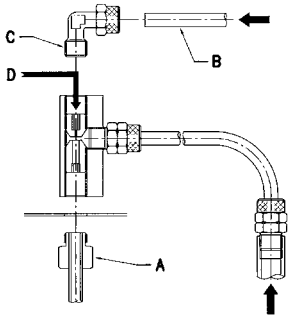

9. LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES (LAVEUR GÉNÉRAL) (Voir page: 7)

4A	Tuyau air soufflette avec raccord	22D	Pulvérisateur (côté SOLVANT)
4D	Tuyau air pistolet avec raccord	23A	Tuyau d'alimentation pulvérisateur zone A (côté HYDRO)
5A	Soufflette avec raccord	23D	Tuyau d'alimentation pulvérisateur zone D (côté SOLVANT)
5	Convoyeur avec fentes	24A	Tuyau d'alimentation pompe avec Venturi zone A (côté HYDRO)
5D	Raccord rapide du pistolet	24D	Tuyau d'alimentation pompe avec Venturi zone D (côté SOLVANT)
6	Surface de décharge	25	Grille de travaille
9	Régulateur de pression intérieur	26A	Tuyau d'écoulement zone A (côté HYDRO)
11	Porte inférieure	26D	Tuyau d'écoulement zone D (côté SOLVANT)
12	Raccord d'entrée d'air avec filtre	27A	Bidon 5lt. eau de nettoyage (côté HYDRO)
15	Buse d'aspirantion des vapeurs	27D	Bidon 5lt. eau de nettoyage (côté SOLVANT)
17A	Interrupteur commande pompe de nettoyage (côté HYDRO)	28A	Bidon 5lt. eau de rinçage (côté HYDRO)
17D	Interrupteur commande pompe de nettoyage (côté SOLVANT)	28D	Bidon 5lt. eau de rinçage (côté SOLVANT)
18A	Interrupteur commande pulvérisateur rinçage (côté HYDRO)	36	Pinceau de nettoyage
18D	Interrupteur commande pulvérisateur rinçage (côté SOLVANT)	41	Interrupteur (ON/OFF) commande aspiration des vapeurs
21A	Pompe avec Venturi (côté HYDRO)	46	Couvercle d'inspection
21D	Pompe avec Venturi (côté SOLVANT)	72	Adhésif panneau de commande
22A	Pulvérisateur (côté HYDRO)	74	Câble de mise à la terre extérieur

ANEST IWATA

EUROPE:

ANEST IWATA Italia S.r.l.
Torino - ITALY
info@anest-iwata.it
www.anest-iwata.it

ANEST IWATA Deutschland GmbH
Leipzig - GERMANY
info@anest-iwata.de
www.anest-iwata.de

ANEST IWATA France S.A.
Saint Quentin Fallavier, Lyon - FRANCE
info@anest-iwata.fr
www.anest-iwata-fr.com

ANEST IWATA U.K. Ltd.
St. Neots Cambridgeshire - ENGLAND
enquiries@anest-iwata.co.uk
www.anest-iwata.co.uk

ANEST IWATA Iberica S.L.
Badalona - Barcelona - SPAIN
info@anest-iwata.es
www.anest-iwata.es

ANEST IWATA Scandinavia AB.
Partille, Göteborg - SWEDEN
info@anest-iwata.se
www.anest-iwata.se

ANEST IWATA Polska Sp. Z o.o.
Poznań – POLAND
info@anestiwata.com.pl
www.anest-iwata.pl

NORTH AMERICA:

ANEST IWATA USA Inc.
West Chester - Ohio - U.S.A.
inquiry@anestiwata.com
www.anestiwata.com

SOUTH AMERICA:

ANEST IWATA DO BRASIL COMERCIAL Ltda.
Sao Paulo - BRAZIL
contato@anest-iwata.net.br
www.anest-iwata.net.br

AUSTRALIA:

ANEST IWATA Australia Pty Ltd.
Sidney - AUSTRALIA
info@anest-iwata.com.au
www.anest-iwata.com.au

SOUTH AFRICA:

ANEST IWATA South Africa Pty Ltd.
Johannesburg - REPUBLIC OF SOUTH AFRICA
www.anest-iwata.co.za

ASIA:

ANEST IWATA Coating Solutions Corporation
Yokohama - JAPAN
www.anest-iwata.co.jp

ANEST IWATA KOREA Corporation
Ansan City - KOREA
inquiry@aikr.co.kr
www.aikr.co.kr

ANEST IWATA Motherson Coating Equipment Ltd.
Noida - INDIA
sales@aim.motherson.com
www.motherson.com/anest-iwata-motherson.html

ANEST IWATA Russia LLC
Moscow - RUSSIA
tam@anestiwata.ru
www.anestiwata.ru

ANEST IWATA Shanghai Corporation
Shanghai - CHINA
customer@anest-iwata-sh.com
www.anest-iwata-sh.com

ANEST IWATA Taiwan Corporation
Hu-Kuo - TAIWAN R.O.C.
service@anestiwata.com.tw
www.anestiwata.com.tw

ANEST IWATA Vietnam CO. Ltd.
Ho Chi Minh City - VIETNAM
info@anest-iwata.vn
www.anest-iwatasoutheastasia.com

PT. ANEST IWATA Indonesia
Jakarta - INDONESIA
www.anest-iwatasoutheastasia.com

ANEST IWATA Southeast Asia CO. Ltd.
Bangkok - THAILAND
info@anest-iwata.co.th
www.anest-iwatasoutheastasia.com

HEADQUARTERS: **ANEST IWATA Corporation**
Yokohama - JAPAN
www.anest-iwata.co.jp

Code No.: 030032A0 - FR - April_2018